

# Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## Transformer l'emploi

Un projet local et inclusif

---

Une interdiction de location des **passoires énergétiques** remise à plus tard

Dans le Briançonnais, un **Contrat de transition écologique** signé avec l'Etat

Des **web-séminaires** dédiés à la transition à voir et à revoir

---

« **C**hanger le travail pour changer de société. » Cette maxime, qui est aussi le titre d'un essai collectif édité par la Fondation Jean Jaurès en 2017, rend compte de l'importance de la question du travail dans l'histoire de la pensée sociale et de l'émancipation. C'est encore plus vrai à l'heure de la transition énergétique.

Les travaux du scénario Négawatt, de l'Ademe et bien d'autres, l'ont démontré : la transition énergétique créera des centaines de milliers d'emplois. Dans certains secteurs, comme dans la rénovation performante des bâtiments ou les énergies renouvelables, on constate parfois des difficultés à recruter ou un manque de compétences disponibles pour être au rendez-vous de la massification. Dans le même temps, à Fessenheim, à Cordemais ou ailleurs, l'impact social et la destruction des emplois rendent humainement et politiquement difficiles les virages à prendre, et nous font parfois freiner faute d'anticipation, là où nous devons accélérer.

La création d'emplois de qualité dans la transition énergétique et écologique n'advient pas d'un coup de baguette magique. Pour rendre possible et acceptable la transition énergétique, chacun.e doit y trouver sa place, son métier et un emploi correspondant à ses aspirations et valorisant ses qualifications et compétences. Cela passe par le développement d'une véritable politique d'accompagnement

des transitions professionnelles et des planifications territoriales adaptées. Les mobilisations récentes et encourageantes de la jeunesse lycéenne et étudiante amènent à enclencher rapidement ces évolutions et repenser le sens donné au travail, en cohérence avec l'urgence de l'action climatique.

Alors que l'Allemagne prévoit 40 milliards d'euros pour la reconversion des filières et des territoires affectés par la sortie du charbon d'ici à 2038, et malgré le lancement de la « *mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi et les transitions* », le gouvernement français n'a pas encore pris les mesures nécessaires. En attendant, notre association y contribue avec ses moyens, par exemple à travers les travaux du réseau des organismes de formation Format'érée ou le développement d'un parcours de formation. Gageons que le dossier de ce numéro et les nombreux exemples d'acteurs qui inventent et déploient des solutions concourent à éclairer et nourrir la convergence des transitions!

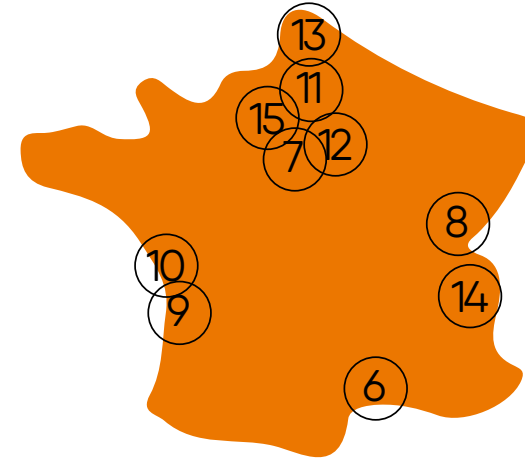
# Chacun doit trouver une place, un emploi

## JEAN-BAPTISTE LEBRUN

DIRECTEUR DU CLER,  
RÉSEAU POUR LA  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :  
édité par le CLER  
mundo-m  
47, avenue Pasteur  
93100 Montreuil  
info@cler.org  
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun  
Rédactrice en chef : Jane Méry  
Ont participé à ce numéro : Claire Baudiffier, Marie-Hélène Faure, Jennifer Lavallé, Jean-Baptiste Lebrun, Claire Le Nestour, Jane Méry, Yannick Régnier  
Secrétariat de rédaction : Claire Baudiffier  
Création & réalisation graphique : Audrey Elbaz  
Photo de couverture : LL28 - iStock  
INSS : en cours



## Transformer l'emploi

Quand une usine ferme, c'est tout un territoire qui trinque. Des emplois disparaissent, des commerces et des écoles ferment, et l'identité même d'un lieu est altérée. Pourtant, face à la perte de vitesse inéluctable des industries les plus polluantes, les acteurs de terrain se mobilisent. Ici et là, ils font dialoguer activités économiques, insertion sociale et formations professionnelles, cherchent des solutions adaptées et vertueuses. Une vraie résilience à laquelle aspirent les citoyen.nes eux-mêmes, qu'ils soient salarié.es, en recherche d'emploi ou en reconversion. Avec eux, partageons nos expériences de terrain et relevons ce grand défi des transitions professionnelles!

4

### « Imaginer les reconversions localement et collectivement »

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE PORTIER, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

6 GARD

### Public et privé main dans la main pour le développement économique

7 ÎLE-DE-FRANCE

### La Région construit ses passerelles professionnelles

8 DOUBS

### À Novillars, la papeterie renaît grâce à la cogénération

9 GIRONDE

### Trouver un emploi grâce aux énergies renouvelables

10 CHARENTE-MARITIME

### Au Port de La Rochelle, une politique de formation autour du développement durable

11 OISE

### Un mât grandeur nature pour les salariés d'Enercon

12 PARIS

### À l'université, le mariage des sciences dures et des sciences humaines

13 HAUTS-DE-FRANCE

### Des formations directement sur les chantiers

14 SAVOIE

### « La formation m'a transformée »

15 HAUTS-DE-SEINE

### « Monter des projets citoyens a redonné du sens à ma vie »

+

16 Tribunes

18 Actualités

22 Boîte à outils

PHILIPPE PORTIER

# « Imaginer les reconversions localement et collectivement »



**Pour le secrétaire national de la CFDT, responsable du développement durable et des politiques industrielles, la transition écologique représente une opportunité de refonder profondément le marché de l'emploi au profit des salariés.**

## Envisagez-vous la transition écologique comme un tremplin pour l'emploi en France ?

La transition énergétique sera pourvoyeuse de nouveaux emplois, mais dans le même temps, d'autres vont disparaître. Le Plan de programmation des emplois et des compétences (rapport Parisot) du gouvernement, paru en février 2019, parle de 300 000 emplois en moyenne créés d'ici à 2050, mais indique également que ces estimations doivent être « *fiabilisées* ». Au-delà de ces questions de volumétrie, le véritable enjeu est d'être en capacité d'organiser les transitions professionnelles des salariés concernés par les filières et les activités déclinantes, dans les centrales à charbon ou les usines de production d'automobiles.

## Ces deux secteurs, l'automobile et la production d'énergie fossile, sont-ils les plus touchés ?

Oui, les entreprises profitent déjà des départs à la retraite pour baisser les effectifs. Les métiers relativement qualifiés, directement en lien avec les motorisations thermiques, vont disparaître. Et pas

uniquement chez les constructeurs automobiles, mais aussi chez leurs sous-traitants de premier ou deuxième niveau. Comment une entreprise qui est amenée à disparaître se met-elle en

mouvement pour se reconverter, produire autre chose ou autrement, afin d'être en phase avec la transition écologique ? Selon les contextes locaux, il faut transformer l'emploi au sein de l'outil industriel - c'est le cas de l'automobile qui s'oriente vers l'électrique, l'hybride ou l'hydrogène dans une moindre mesure - ou mettre sur la table des moyens suffisants pour permettre aux salariés de se convertir.

## Ces salariés vont-ils se reconverter aux nouveaux emplois de la transition écologique ?

Quand cela est possible, oui, vers les secteurs qui ont de l'avenir. C'est le cas de l'économie circulaire ou de l'agriculture par exemple. Une agriculture plus saine embauchera des personnes aux niveaux de qualification variables, pour désherber, accompagner les agriculteurs en reconversion, trouver des substituts naturels aux pesticides... On observe déjà que les entreprises et les métiers de la transition écologique sont attractifs. C'est bon signe, mais cela doit également se traduire par de bonnes conditions de travail. Sur ce point, nous restons vigilants.

## La transition écologique peut-elle améliorer ces conditions de travail ?

Nous constatons actuellement que le marché du travail se polarise. Cela signifie que les emplois à moindre valeur ajoutée et peu qualifiés augmentent, et que montent simultanément en puissance ceux qui conçoivent les systèmes. Parallèlement, les emplois intermédiaires, dont la mission est de coordonner, diminuent, comme les métiers du secrétariat touchés par la numérisation. Comment peut-on envisager une évolution de carrière s'il n'y a plus d'emplois intermédiaires moyennement qualifiés ? La transition écologique peut être une opportunité de contrer ce phénomène, en réorganisant le travail, en pensant des continuums de carrière et en luttant contre la déqualification. Il faut dès maintenant changer de raisonnement : avec l'économie circulaire, l'économie collaborative, l'économie de la fonctionnalité, les modèles économiques évoluent profondément. Les emplois ne seront peut-être plus en CDI, mais des autoentreprises vont naître, comme des initiatives locales de taille modeste. Sur cette question statutaire et contractuelle, il nous faut à la fois limiter les abus dans le recours aux contrats atypiques et lutter contre l'exploitation des plus fragiles. Mais il nous faut aussi encadrer et sécuriser les travailleurs qui souhaitent changer de statut et exercer une activité hors des entreprises classiques.

## Quel est le rôle de l'État et des institutions pour accompagner ces évolutions ?

L'État définit la politique industrielle de la France, investit, et ses décisions engendrent des effets de leviers. Mais l'époque où il fabriquait des grands leaders au niveau national ou européen est révolue ! Les transitions professionnelles ont aujourd'hui lieu à l'échelle des Régions. Ces dernières disposent du pouvoir économique. Du point de vue de l'emploi aussi, il faut parfaire la décentralisation. La transition écologique, grâce aussi aux innovations qu'elle engendre, est de fait moins centralisée, plus foisonnante. C'est le plan territorial qui est aujourd'hui pertinent mais il nous paraît difficile de s'en emparer et de généraliser les initiatives formidables

qui sont parfois à l'œuvre. C'est chaque fois localement et collectivement qu'il faut imaginer les conversions.

## Avez-vous des exemples de reconversion réussie ?

L'usine Bosch à Vénissieux (Rhône) est un bon exemple : un collectif réunissant les patrons et les syndicats s'est créé pour réfléchir aux reconversions possibles. Une cartographie des compétences existantes dans l'entreprise a été réalisée. Au final, l'usine a cessé la production de pompes à injection pour fabriquer des panneaux solaires photovoltaïques - les salariés étaient en mesure de s'adapter à ce nouveau process, à l'aide d'une formation de courte durée à caractère technique. Ces choix déterminants pour l'avenir de l'entreprise ne sont pas restés entre les mains des patrons uniquement ! Les syndicats ont eu leur rôle à jouer, grâce au respect de la démocratie interne à l'entreprise. De façon générale, les représentants du personnel ne devraient pas être uniquement consultés : ils sont partie prenante du processus de reconversion pour que celui-ci soit porté collectivement.

## Cette concertation peut-elle également avoir lieu à l'échelle d'un territoire ?

Oui. Les contrats de transition écologique ont cette dimension territoriale et c'est très intéressant quand ça marche. Mais la coopération locale autour d'un projet de développement local, ça ne va pas de soi partout en France ! C'est parfois très compliqué : à Fessenheim (Haut-Rhin) par exemple, nous avons dû taper du poing sur la table pour nous exprimer dans les instances de gouvernance. S'il faut jouer des coudes pour que les salariés participent à cette délibération, il y a un problème. Leur présence devrait être systématique.

**PROPOS RECUEILLIS PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF**

## ALLER + LOIN

**Centre de ressources en ligne du Réseau pour la transition énergétique, « Transithèque Formation et emploi ».**

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette bibliographie vous présente une sélection de ressources documentaires pour mieux appréhender les grands enjeux de la formation et des emplois de la transition énergétique en France. Juillet 2019.

**En savoir plus : [www.cler.org](http://www.cler.org)**

# Public et privé main dans la main pour le développement économique

**Depuis la fermeture, en 2016, de la centrale au fioul d'Aramon, la vallée du Gard cherche un nouveau souffle. Portée par un contrat de transition écologique signé fin 2018, une association publique-privée entend faire du territoire un laboratoire de la transition énergétique.**

Leurs réunions se sont tenues tous les mardis matins pendant un an, en 2018. À Aramon (Gard), des représentants de l'Ademe, de collectivités locales, de grandes écoles, d'EDF, du Commissariat à l'énergie atomique ou d'entreprises privées comme Sanofi se sont ainsi retrouvés chaque semaine. Objectif : réfléchir au futur du territoire niché entre le pont du Gard et la vallée du Rhône. « Nous avons fonctionné comme les cellules d'un corps humain, raconte Virginie Monnier-Mangué, déléguée territoire Occitanie à EDF. Chacun a pensé aux projets qu'il pourrait développer pour servir le collectif. »

Le pari n'était pourtant pas gagné. Le 1<sup>er</sup> avril 2016, la centrale thermique d'Aramon cessait son activité. Devant Ségolène Royal, à l'époque ministre de l'Écologie, le président d'EDF promettait de reclasser la centaine de salariés et de réfléchir à de nouveaux projets pour le territoire après la déconstruction de la centrale. Un diagnostic dynamique du territoire est alors lancé pour identifier les ressources qui mériteraient d'être mises en avant. « Nous avons repéré des compétences souches dans les cleantech, la chimie, l'énergie, la gestion de l'eau, les smart grids, la déconstruction

et le démantèlement, énumère Virginie Monnier-Mangué. Mais cela ne voulait pas dire que les acteurs concernés étaient positionnés comme il le fallait. »

## Co-construction

Initié par EDF en 2016, le plan Énergies du Gard ne se fixe aucune limite. « Nous n'avions pas d'objectif clair mais j'ai assez vite senti que l'on pourrait faire quelque chose d'ambitieux, ajoute-t-elle. L'essentiel était d'être dans la co-construction pour ne pas penser à la place de. » L'envie ? Faire de ce territoire rural en voie de désindustrialisation un laboratoire de la transition énergétique « pour montrer qu'économie et écologie peuvent aller de pair ». Parfois taxée d'idéaliste, la démarche a gagné en crédibilité et en moyens avec la signature, en décembre 2018, d'un contrat de transition énergétique (CTE). Passé entre l'État et les collectivités, le troisième CTE de France s'accompagne d'un budget de 208 millions d'euros sur quatre ans, majoritairement apportés par le privé. L'État verse 1,7 million d'euros et la Région 1 million.

Pour mettre le CTE en œuvre, les partenaires ont lancé la Cleantech Vallée en janvier 2019. Malgré sa jeunesse, l'association publique-privée, qui ne regroupe pour le moment que les onze membres fondateurs, a déjà des projets concrets. Un bâtiment du site de la centrale d'Aramon a été rénové. D'ici quelques semaines, ce lieu surnommé la Villa accueillera les trois salariés à temps plein recrutés par l'association, appuyés par les entreprises adhérentes. Dès septembre, la Villa sera aussi le QG du Cleantech booster, un accélérateur de start-up et PME œuvrant dans les domaines

de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets. « Nous avons reçu des candidatures de toute la France, raconte Anne-Emmanuelle Rousseau, directrice juridique et responsabilité sociétale du groupe BRL, concessionnaire du réseau hydraulique de la région Occitanie, qui a participé à la construction du projet. En choisissant des gens à l'extérieur, nous contribuons à l'attractivité du territoire. »

## Nouvelle formation

À la rentrée, un master « Management de la transition écologique et de l'économie circulaire » en alternance verra aussi le jour à l'université de Montpellier. 55 étudiants ont postulé. « Cela prouve que la question écologique a été intégrée et que les nouvelles générations ont envie de participer à des projets qui mêlent entreprises et collectivités locales », estime Virginie Monnier-Mangué.

Dans les mois à venir, d'autres projets verront aussi le jour. La Chambre de commerce et d'industrie travaille sur CCI Business, une plateforme qui mettra en relation les grandes entreprises avec les PME du territoire pour les aider à répondre à des appels à projets sur lesquelles elles n'osaient pas se positionner. Une filiale d'EDF va construire une installation pour valoriser les déchets issus du démantèlement nucléaire. Deux parcs photovoltaïques seront installés sur l'ancien site d'Arcelor Mittal près de Bagnols-sur-Cèze. Un projet sera mené avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles pour anticiper l'évolution géographique liée à la transition. Un plan de mobilité va aussi être mis en place avec la communauté d'agglomération du Gard rhodanien.

« Quand la centrale a fermé, nous ne pensions même pas que nous aurions un rôle à jouer puisqu'elle n'était pas sur notre secteur, raconte Emily Pagès, responsable du développement économique et de l'emploi pour la communauté d'agglomération. Finalement, c'est un mal pour un bien. Nous pouvons nous servir de toutes les compétences du territoire

pour penser l'emploi de demain à partir des métiers d'hier. » Reste un point noir : les rentrées fiscales. Même si la centrale au fioul ne fonctionnait que 200 heures par an, la communauté de communes du Pont du Gard a perdu près de 4 millions d'euros avec sa fermeture. La transition n'a pas encore permis de combler ce manque à gagner mais si les graines germent comme prévu, l'administration devrait attirer de nouvelles richesses.

PAR CLAIRE LE NESTOUR, JOURNALISTE

## La Région construit ses passerelles professionnelles

Avec la mise en œuvre des Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), les Régions ont un rôle majeur à jouer dans la mesure et l'anticipation des évolutions de la transition écologique sur l'emploi et les compétences. Adoptée en juillet 2015, la loi de transition énergétique les incite d'ailleurs à réaliser des études prospectives sur leur territoire. Le cabinet Syndex a mené ce travail, au croisement des filières sectorielles et des thématiques environnementales, pour la Région Île-de-France de 2012 à 2014. Ces travaux ont débouché sur un ensemble de préconisations et d'actions destinées à accompagner la mise en œuvre des politiques climatiques et leurs impacts. La finalité du projet est de proposer des outils opérationnels pour accompagner les acteurs de terrain (partenaires sociaux, OPCA, acteurs locaux de l'emploi, branches professionnelles, collectivités) dans le domaine de l'emploi et de la formation : l'étude a permis par exemple d'observer la montée en puissance des emplois dans le domaine des transports en commun (densification du réseau de bus et création de gares du nouveau Grand Paris).

En savoir plus : [www.idf.directe.gouv.fr](http://www.idf.directe.gouv.fr)

DOUBS

## À Novillars, la papeterie renaît grâce à la cogénération

**En dépôt de bilan en 2012, la papeterie de Novillars a été sauvée in extremis. Grâce à une centrale de cogénération biomasse, l'entreprise a maintenu ses emplois et rend le territoire plus attractif.**

À la mairie de Novillars (Doubs), la papeterie est un sujet de conversation habituel. Et pour cause : jusqu'en mai 1968, elle a été le premier employeur de la ville. « Dans les années 1970, près de 400 salariés y travaillaient ; pour une ville de 1 600 habitants, c'est énorme », se souvient Philippe Beluche, maire depuis 2008 après avoir été adjoint pendant vingt-cinq ans. De rachat en rachat, la masse salariale a diminué, jusqu'à ce jour de 2012 où le propriétaire belge annonce sa décision de se retirer. « Pour nous, c'était une catastrophe, souligne le maire. Il y avait un risque que les gens s'en aillent, que les classes ferment et que la commune se meure. »

Pendant un an et demi, des salariés entretiennent bénévolement les machines pour éviter qu'elles ne se détériorent. Les frères Gemayel, des industriels libanais rencontrés au hasard d'un colloque, acceptent de relancer l'activité à condition de la moderniser. Gérard Lasserre, directeur de l'usine, ressort alors de ses cartons un vieux rêve alliant économie et écologie. « L'énergie représentait un tiers des dépenses de la papeterie, précise Philippe Beluche. Dans les années 1980, il fallait 35 tonnes de fioul par jour pour faire tourner l'usine. »

### 70 emplois sauvagés

Aujourd'hui, ce ne sont plus des camions remplis d'hydrocarbures qui traversent la commune mais une quinzaine de poids lourds qui livrent quotidiennement

l'équivalent d'un kilomètre de bois collectés dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres. Développée par Akuo Energy, la centrale de cogénération biomasse qui a nécessité 88 millions d'euros d'investissement a été inaugurée le 15 février 2019. En alimentant la papeterie - désormais baptisée Gemdoub - en électricité et vapeur d'eau pour faire sécher le papier, elle a permis de faire baisser les factures de 6 %. À terme, elle devrait aussi alimenter l'hôpital voisin, une école, un foyer de vie et des logements HLM.

En plus de sauvegarder les 70 emplois de la papeterie, la centrale de cogénération en a également créé une vingtaine. « Ce sont des emplois spécifiques qui n'ont pas forcément été octroyés à des habitants de Novillars, tempère le maire. Mais à terme, cela pourrait attirer des familles dans la commune. » L'alimentation en combustible aurait également généré une cinquantaine d'emplois indirects dans la filière bois. Et l'ouverture de la centrale a aussi suscité des envies de changements chez les habitants qui pourraient bien essaimer la transition. « Maintenant, tout le monde a envie de faire mieux, soutient le maire. La commune envisage de poser des panneaux solaires sur le toit de la salle polyvalente. Malgré les travaux et le passage des camions chargés de bois, il n'y a eu que sept annotations sur le cahier d'enquête publique. Les habitants sont fiers de vivre dans une commune qui est devenue un exemple. »

PAR CLAIRE LE NESTOUR, JOURNALISTE

GIRONDE

## Trouver un emploi grâce aux énergies renouvelables

**Depuis 2016, l'entreprise Valorem a mis en place une clause d'insertion donnant la possibilité à des personnes éloignées de l'emploi de travailler sur les chantiers des parcs solaires en phase de construction. Une première en France.**

Née sous les gouvernements Balladur et Juppé (1993 - 1995), la clause sociale d'insertion permet aux donneurs d'ordre publics de faire effectuer une prestation en intégrant des heures de travail d'insertion. Engagé localement à Bègles (Gironde), Jean-Yves Grandidier, président fondateur du groupe Valorem, imagine avec Noël Mamère, alors président de l'Association pour le développement local et l'emploi (Adele) qui porte le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) des Graves, appliquer cette même clause d'insertion sociale pour les marchés privés de l'entreprise, réservant ainsi 7 % des heures totales de travail prévues sur un chantier aux personnes éloignées de l'emploi.

Résultat, en 2017, pour la construction du parc photovoltaïque de Brach Énergies, dans le Médoc, plus de 4 280 heures de travail sont réalisées par 15 bénéficiaires des clauses d'insertion (soit 36 % des heures totales de travail), grâce à l'intermédiaire des facilitateurs d'Alliance Villes Emploi (en l'occurrence, Adele) et du Conseil départemental de la Gironde, personnes ressources en charge de l'ingénierie des clauses sociales sur les territoires. Le dispositif est également appliqué sur les parcs photovoltaïques de Saint-Hélène Énergies et Puy Bacot Énergies en Gironde en 2017 puis, depuis janvier 2019, de façon systématique à tous les parcs en phase de construction de Valorem.

Concrètement, à la veille de chaque chantier, des profils de poste sont identifiés et prévus pour les personnes en réinsertion

professionnelle, qui présentent peu ou pas de qualifications. Les missions sont diversifiées : gardiennage, installation de clôtures permanentes, montage et assemblage des supports pour les panneaux photovoltaïques, entretien de la base de vie, tirage de câbles et raccordements électriques... Le temps du chantier, les salariés en réinsertion, qui sont des habitants du territoire, ont l'occasion de rompre un chômage de longue durée, de travailler malgré un handicap ou des difficultés personnelles. « Nous avons eu l'occasion de voir des personnes reprendre pied dans la vie et gagner en confiance en eux grâce à cet emploi, se réjouit Marie Bové, chargée des relations publiques de Valorem. Cela marche même mieux que ce que nous avons imaginé car nous savons aujourd'hui qu'un tiers des salariés en réinsertion ont entrepris une formation après la fin du chantier, ou ont trouvé un poste en CDI. »

### Opportunité pour embaucher

La clause donne également du sens aux projets d'énergie renouvelable qui sont ainsi réalisés par et pour les habitants du territoire. « Les sous-traitants qui mènent le chantier sur le terrain sont des entreprises locales, poursuit Marie Bové. La clause ne leur apparaît pas comme une contrainte, au contraire, elles se sentent accompagnées dans leurs efforts de recrutement, et parfois saisissent même cette opportunité pour développer leur équipe en embauchant. » Pour étendre la démarche, Valorem réfléchit actuellement à appliquer la clause à la seconde phase de développement d'un projet d'énergie renouvelable : la phase d'exploitation, qui nécessite, dans une moindre mesure, des travaux réguliers comme le nettoyage et l'entretien des espaces verts.

UNE CONTRIBUTION DE VALOREM, ADHÉRENT DU CLER

## Au Port de La Rochelle, une politique de formation autour du développement durable

**Les dépenses en matière de formation représentent 4.33 % de la masse salariale de l'entreprise en 2018. Une partie des formations est axée développement durable et RSE.**

Depuis janvier 2018, le territoire de La Rochelle (Charente-Maritime) est engagé dans un vaste projet de littoral urbain zéro carbone. Avec la Ville, l'Agglomération, l'université et le réseau Atlantech, le Port Atlantique fait partie des initiateurs du projet. Celui-ci emploie 105 personnes sur toutes les fonctions supports (ressources humaines, comptabilité, achats...), la gestion des infrastructures (ingénierie, maintenance) et le domaine maritime (capitainerie...). Et le sixième port maritime français n'a pas attendu ce vaste projet commun pour proposer à ses salariés des formations autour du développement durable. « La politique de formation découle du projet stratégique du port 2014-2019 », explique Hélène Voiland, adjointe au chef de service Ressources humaines.

Parmi les cinq orientations du plan de développement des compétences, l'une vise à soutenir la politique développement durable du port en interne. En 2019, plusieurs actions de formation sont orientées « environnement » : droit et procédures administratives relatives aux espèces protégées marines et terrestres, lutte contre la pollution aux hydrocarbures et marchés publics éco et socio-responsables. Ainsi, la première vise notamment la chargée de mission environnement, qui assure le suivi environnemental des activités du port, la deuxième les officiers de port, pour travailler sur les premières mesures à prendre en cas de pollution et la troisième un salarié amené à préparer, rédiger, passer ou exécuter des marchés publics. En 2019, ces formations

concernent cinq salariés. « L'objectif est vraiment de soutenir les demandes des salariés qui indiquent un besoin de formation sur cette thématique, en lien avec les évolutions du port », souligne Hélène Voiland. En 2018, les dépenses de l'entreprise en matière de formation professionnelle ont représenté 4,33 % de la masse salariale. La loi prévoit au minimum 1 % pour les entreprises de plus de onze salariés et en 2014, ce taux s'élevait en moyenne à 2,67 % (source Dares).

### Sites et sols pollués

À partir de cet automne, entre 10 et 15 salariés (responsables, contrôleurs de travaux et opérationnels) seront formés à la réglementation des sites et sols pollués. Aujourd'hui, les projets autour de cette thématique sont pilotés uniquement par la chargée d'environnement. « Mais nous pensons qu'il est important que tous les salariés qui peuvent être confrontés à ces questions-là soient formés, et sachent traiter la pollution de A à Z pour pouvoir intervenir selon leur propre périmètre de travail », indique Stéphane Lafoy, chef du service Achats et gestion technique, qui travaille à la mise en place de cette formation pensée sur-mesure. Cette dernière sera en effet assurée par une consultante assistante à maîtrise d'ouvrage qui va proposer des cas concrets, en se basant sur des chantiers en cours sur le port.

« Nous avons enfin proposé des formations sur le volet RSE, en sensibilisant notamment les managers à l'intégration des travailleurs handicapés dans une équipe de travail. Grâce à la politique handicap menée et les actions de sensibilisation réalisées, notre effectif est composé depuis 2019 de 6 % de personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé », poursuit Hélène Voiland.

PAR CLAIRE BAUFFIER, JOURNALISTE

## Un mât grandeur nature pour les salariés d'Enercon

**Installé depuis quinze ans en France, l'industriel allemand a créé dans les Hauts-de-France un pôle de formation d'envergure nationale et internationale, dédié à la maintenance et à l'installation d'éoliennes.**

Enercon a ouvert deux centres de formation situés à proximité de son siège social de l'Oise. Près de 1 000 stagiaires y sont accueillis chaque année, dont 350 employés du monde entier. Ce sont des techniciens d'installation (des mâts en béton, du montage et câblage des machines) et de maintenance (mécanique, électricité, sécurité, équipements électroniques), collaborateurs du groupe ou d'entreprises partenaires, effectuant des stages de cinq semaines maximum, lors de leur intégration ou via la formation continue.

Formé dans un Greta, Gabriel Bonnet, technicien de maintenance, a été embauché

chez Enercon en CDI : « En arrivant, j'ai repassé la formation travail en hauteur ainsi que l'habilitation pour la haute tension, et j'ai suivi des formations extincteur, premiers secours, ascenseur... Ma formation m'avait préparé au métier, mais chaque constructeur a ses particularités, et il faut beaucoup pratiquer pour tout enregistrer. » \*

### Former pour se développer

Sur place, les sessions d'enseignements théoriques s'articulent aux travaux pratiques, sur des machines fabriquées par l'entreprise, et le plus possible dans des conditions réelles, à l'aide d'une tour d'éolienne. Des techniciens d'Enercon plus expérimentés viennent aussi actualiser leurs compétences en matière de technologie et de réglementation. Pour la société, il s'agit aussi d'avoir une vision prospective concernant les enjeux liés au marché de l'éolien. « Nous avons actuellement 82 postes de techniciens et d'ingénieurs à pourvoir en France. Les postes sont disponibles un peu partout et en CDI », explique Elsa Couturier, chargée des relations publiques de l'entreprise.

Ainsi, le service des ressources humaines de l'entreprise met en place des partenariats-clés avec des lycées, des universités et des centres de formation. Il recrute au sein de ces organismes qui forment des techniciens de maintenance mais ils ne sont « pas assez nombreux, regrette Elsa Couturier. Un diplômé technicien de maintenance spécialisé dans l'éolien trouvera tout de suite un emploi durable, local et non délocalisable. C'est un marché porteur et l'offre de formation doit grandir! »

\* Témoignage issu du Guide des formations aux énergies renouvelables, édité par Observ'ER : [www.librairie-energies-renouvelables.org/30-guide-des-formations](http://www.librairie-energies-renouvelables.org/30-guide-des-formations)

PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF

### INITIATIVE

Le syndicat de l'éolien l'affirme chaque automne à l'occasion de son salon annuel : l'éolien recrute en France où de nombreux emplois sont en permanence à pourvoir pour développer une filière qui embauchait 17 100 personnes fin 2017. Confirmant le besoin de ressources humaines expertes en France, les formations propres à l'éolien sont présentes à tous les niveaux, du bac professionnel à l'école d'ingénieurs. Les diplômes et certifications BZEE et GWO sont reconnus par la filière éolienne et sont devenus indispensables pour accéder aujourd'hui à un poste dans le monde éolien. Ces formations peuvent être notamment suivies après le bac en licence professionnelle, BTS ou DUT, mais également dans le cadre de la formation continue.

En savoir plus : [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)

## À l'université, l'enseignement interdisciplinaire de l'énergie

### Arnaud Passalacqua

Coordinateur du master « Énergie, écologie, société »

« Au départ, il y a un laboratoire de recherche créé à Paris Diderot, le laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain, qui a vu le jour en 2013. Son originalité ? Il regroupe des chercheurs en sciences dures et en sciences sociales qui travaillent ensemble sur les thématiques énergie et climat. À l'époque, notre objectif était de prendre en compte la dimension sociale et sociétale de l'énergie, à ne pas laisser entre les mains des ingénieurs uniquement, et utiliser les sciences sociales pour appliquer des solutions concrètes.

Le master est ensuite né de cette interdisciplinarité en 2014. Elle est au cœur du fonctionnement de cette formation qui accueille chaque année une douzaine d'étudiants issus des deux mondes. Leurs profils sont très variés : ingénieurs, politistes, géographes, économistes, historiens, architectes... Ils sont attirés par cette diversité et souhaitent s'ouvrir aux autres. Leur objectif est de se spécialiser sur la thématique de l'énergie. La formation les met à niveau et leur donne une culture générale. Les cours sont à la fois disciplinaires (économie, sociologie...), et transversaux. Pour la thématique des transports par exemple, elle sera étudiée sous différents angles : économie, politiques publiques, aménagement du territoire, enjeux techniques... Nous analysons comment la société discute de ce problème à l'aide "d'analyse de controverses socio-techniques". L'idée est moins d'avoir un avis que de savoir mener une réflexion critique. Notre master est un peu militant, car nous sommes convaincus qu'il faut mener la transition vers une société plus sobre, mais ce sujet étant de plus en plus présent dans le débat public, nous souhaitons avant tout que

nos étudiants soient en capacité d'y prendre part en ayant toutes les clés en main. Après la formation, les étudiants partent travailler dans des associations, des collectivités, des PME, des bureaux d'études ou des plus grosses entreprises. Nous trouvons parfois difficile de les mettre en relation avec des employeurs pour permettre une alternance, car leur profil est moins normé que celui de l'ingénieur. Pourtant, on observe que de plus en plus d'universités choisissent cette approche interdisciplinaire en France, cela va dans le bon sens ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR JANE MÉRY,  
RÉDACTRICE EN CHEF

### INITIATIVE

## Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat

Le think tank The Shift Project a passé au crible 34 établissements (de HEC à Mines ParisTech en passant par la Sorbonne et l'ENA) et vient de publier une étude dans laquelle il dresse un état des lieux de la manière dont les sujets énergie et climat (transition énergétique, changement climatique, limites des ressources, sobriété, empreinte carbone, mix énergétique) sont abordés à l'université. On y apprend qu'en France, 76 % des formations universitaires ne proposent aucun cours abordant ces enjeux à leurs étudiants. Dans les 24 % de formations restantes, moins de la moitié (11 %) présentent au moins un cours obligatoire. Ces enjeux sont davantage enseignés en fin d'études : 66 % des formations les abordant sont de niveau master. Pour le think tank, l'État doit aujourd'hui définir une stratégie nationale de l'enseignement supérieur pour le climat, soutenir les établissements dans sa mise en œuvre et mettre en place un observatoire national pour suivre le processus.

En savoir plus : [www.theshiftproject.org](http://www.theshiftproject.org)

## Des formations directement sur les chantiers

### Le dispositif de la Formation intégrée au travail (FIT) permet de faire monter en compétences les professionnels du BTP sur la performance énergétique des bâtiments.

Les entreprises du BTP – notamment les plus petites – n'ont pas toujours le temps ou l'occasion de proposer des formations à leurs salariés. Par ailleurs, les techniques de construction évoluent vite et, pour mieux répondre au marché, elles doivent élever leurs niveaux d'exigence de qualité pour atteindre des objectifs de performance énergétique, notamment dans le contexte de la RT 2020 (applicable dès la fin 2020), qui prévoit que toute nouvelle construction devra produire davantage d'énergie qu'elle n'en consomme.

C'est pour ces trois raisons que, depuis janvier 2017, la Région Hauts-de-France – lauréate d'un appel à projets dans le cadre de Pacte, le Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique – déploie (avec aussi des financements Ademe) le dispositif FIT (formation intégrée au travail), sur quatre territoires pilote (métropole de Lille, Saint-Quentin, Lens Liévin Hénin Carvin et Cambrésis), via notamment leurs Maisons de l'emploi. Pour 2017-2018, le budget total s'élevait à 925 747 euros. Le calendrier opérationnel s'est finalement prolongé jusqu'à octobre 2019, à budget constant, pour être calé sur la quantité d'opérations. « Les FIT sont inscrites dans les appels d'offres pour les marchés publics. L'entreprise sait donc qu'en répondant, elle devra mobiliser quelques salariés sur cette formation », explique Denis Dembski, chargé de ce programme à Cambrésis emploi. La formation, essentiellement pratique, a ensuite lieu sur le chantier, pendant quinze heures

maximum, réparties sur plusieurs jours. « Les formateurs ne traitent pas directement de problèmes précis du chantier en cours mais bien sûr les problématiques résonnent dans le déroulé pédagogique de la FIT. Trois thématiques liées sont abordées : l'étanchéité à l'air, l'isolation et la ventilation », détaille Ronan Ségalen, conseiller formation à Constructys, opérateur de compétences qui accompagne les entreprises dans la FIT.

### « Sortir de la logique silo »

« Ce dispositif n'a pas vocation à apprendre leurs métiers aux salariés, ils le connaissent, mais l'idée est d'aller plus loin, d'insister sur des points de détails qui peuvent améliorer les performances énergétiques des bâtiments, de leur proposer une montée en compétences », poursuit Denis Dembski. L'objectif de la FIT, c'est aussi de lier entre eux les différents corps d'état, de les faire s'interroger et travailler ensemble.

« Il faut sortir de la logique silo. Chaque corps d'état – électricien, plombier, menuisier... – a bien sûr ses compétences propres mais cette formation permet de travailler sur des compétences collectives. Lors d'autres formations classiques, on entend souvent "ça aurait été intéressant si tel ou tel autre métier avait été présent", la FIT est donc l'occasion de les fédérer », précise Ronan Ségalen. Les FIT sont assurées par des professionnels référencés Praxibat, outil de formation aux techniques de l'efficacité énergétique des bâtiments. « Les formateurs ne sont pas hors-sol, ils savent ce qu'est un chantier et quelles peuvent être les problématiques rencontrées », assure Ronan Ségalen. À ce jour, 17 opérations ont été réalisées ou sont engagées. « D'ici la fin de l'année, une centaine de salariés auront donc suivi cette formation. »

PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE

SAVOIE

## « La formation m'a transformée »

**En trente ans, l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables a délivré à 1 341 stagiaires une certification après une formation longue. 90 % sont aujourd'hui en poste dans les métiers visés. Témoignages.**

### Carole

chargée de mission

« Après ma formation d'ingénieure biomécanique, j'ai travaillé pendant trois ans dans la recherche sur les pacemakers avant de me rendre compte que je n'étais pas complètement en phase avec mon métier. J'ai commencé à remettre en question ma formation en me demandant s'il était possible d'être ingénieure et convaincue du sens à donner à mon travail au jour le jour. L'élément déclencheur pour suivre la formation longue a été la découverte, sur Internet, du métier de planification territoriale : en lisant cette offre, j'ai su que c'était ce que je voulais faire. Seulement, je n'avais pas les compétences. La formation de chargée de projet énergie et bâtiments durables m'a apporté une vision globale et transversale des enjeux de la transition énergétique. J'ai pu m'approprier les outils qui permettent d'atténuer les impacts de l'humain sur la planète.

Aujourd'hui, je suis chargée de mission dans un bureau d'études de 12 personnes qui accompagne les collectivités à construire une stratégie de développement durable. C'est à la fois technique, pour réaliser l'état des lieux des consommations d'un territoire par exemple, et humain, quand il s'agit de sensibiliser et mobiliser les acteurs publics et privés des territoires. Je pense que cette transition écologique nécessite une vraie mobilisation politique et une collaboration entre les citoyens et les pouvoirs publics, et je suis contente d'y apporter ma contribution. Globalement,

cette formation m'a transformée d'un point de vue professionnel et personnel. »

### Jean-Baptiste

chargé de mission PCAET

« Avant ma formation à l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder), j'ai travaillé pendant cinq ans sur des tournages en tant que régisseur général. Grâce au roman graphique *Saison brune*, j'ai découvert le scénario Négawatt qui m'a ouvert les yeux. J'ai réalisé que le changement était possible et pas aussi compliqué qu'on avait tendance à le dire. J'avais besoin de mettre du sens à ma vie et ne pas me retrouver à la retraite en me disant que j'avais bossé pour quelque chose d'insignifiant. Je voulais apporter ma pierre à l'édifice. La formation de l'Asder m'a apporté le sens que je cherchais, grâce à l'immersion dans un groupe de personnes de tous horizons qui veulent aller vers un même objectif et qui sont préoccupées par les mêmes sujets, peu importe l'âge, l'origine, les croyances... Elle m'a apporté la confiance nécessaire et une vision du travail qui correspondait à mes besoins.

Depuis cette formation en 2017, je suis chargé de mission Plan climat air énergie territorial (PCAET) pour une communauté de communes. Le rôle des collectivités est essentiel pour assurer le lien entre le local et une échelle plus conséquente (départementale ou régionale). Mon travail consiste à faire monter en compétences le territoire, les élus et les administrés. L'objectif est d'assurer une cohérence, mettre en avant ce qui est fait à toutes les échelles et donner l'impulsion nécessaire aux projets vertueux favorables à la transition écologique. »

**En savoir plus : [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)**

**UNE CONTRIBUTION DE L'ASDER, ADHÉRENTE DU CLER.**

HAUTS-DE-SEINE

## « Monter des projets citoyens a redonné du sens à ma vie »

### Marc Lemoine, 42 ans

Ancien salarié de PSA

« Je suis passionné d'automobile depuis tout petit, ça ne m'a jamais quitté. J'ai donc choisi d'intégrer une école d'ingénieurs sur les transports (l'Estaca) puis un troisième cycle spécialisé moteur thermique à l'Institut français du pétrole (devenu l'IFP Énergies nouvelles), et avec beaucoup de fierté, je suis rentré dans le groupe PSA en 2002. Pendant longtemps, je me suis éclaté à mon travail en tant que pilote de projets dans les moteurs essence à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Mais le métier a évolué : le produit automobile est devenu moins passionnant à mesure que l'usage des technologies et la connectivité grandissait, et j'ai commencé à ne plus vraiment trouver de sens à mes activités quotidiennes.

Depuis 2012, et les différents plans de départ, plusieurs milliers de salariés ont quitté le groupe sans être remplacés. Puis il y a eu, en 2018, la fermeture du site sur lequel je travaillais, et les conditions de travail se sont énormément dégradées. Il fallait produire plus, gagner plus dans un contexte économique compétitif. J'ai alors décidé de prendre de la distance : d'abord en réalisant un bilan de compétences, puis en prenant un congé "mobilité" de sept mois me permettant de préparer ma reconversion. Mais que faire ? Au fil de mes lectures et grâce à des rencontres importantes, j'ai eu envie de monter des projets citoyens dans les énergies renouvelables. D'abord chez moi, à Colombes, où je travaille en collaboration avec le service développement durable de la mairie qui a grand besoin d'ingénierie pour développer des projets, et à Suresnes, où l'installation de quatre toitures photovoltaïques est à l'étude. Je suis aujourd'hui bénévole pour l'association Fermes solaires du Mont

« Travailler pour l'intérêt général et préparer un monde meilleur pour mes enfants ! »

Valérien et pour Énergie partagée : ces projets concrets me nourrissent et j'espère que de ces expériences naîtra un nouvel emploi ! Déjà, travailler pour l'intérêt général – et préparer un monde meilleur pour mes enfants – cela redonne du sens à ma vie. »

**PROPOS RECUEILLIS PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF**

LOIRE-ATLANTIQUE

## Un réseau pour l'emploi social et solidaire

**D**ans la métropole nantaise, l'Économie sociale et solidaire (ESS) représente 16 % des emplois privés, soit 36 000 salariés ! En 2002, le réseau des Écossolies est créé et regroupe aujourd'hui 600 membres, dont 300 entreprises représentant près de 5 000 emplois dans la région. Ensemble, ils coopèrent pour développer et promouvoir l'ESS. L'ambition du réseau est d'organiser les coopérations pour faciliter et amplifier ce que les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire réalisent au quotidien : repérer des besoins sociaux non satisfaits du territoire et imaginer des solutions, choisir la coopération créative et l'intelligence collective pour agir et entreprendre, promouvoir la répartition équitable des richesses et le partage des pouvoirs dans les entreprises, envisager la consommation comme levier. Bref, accélérer la transition !

**En savoir plus : [www.ecossolies.fr](http://www.ecossolies.fr)**



Renouvelables

## « Transition énergétique citoyenne : il est temps d'agir »



PAR UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS

RÉUNISSANT ÉNERGIE PARTAGÉE, ÉNERGIES CITOYENNES EN PAYS DE VILAINE, ENERGY CITIES, ENERCOOP...

**N**ous, citoyen.ne.s, agriculteur.rice.s, associations environnementales, représentant.e.s des collectivités, affirmons que le développement des énergies renouvelables est un impératif national. Il doit être mené au bénéfice des territoires et fondé sur des valeurs coopératives et de solidarité. Trop longtemps dépossédés des questions énergétiques, collectivités et citoyens se mobilisent aujourd'hui partout en France et en Europe pour faire valoir leur droit à développer leur propre énergie. Engager les premiers consommateurs d'énergie que sont les citoyens dans le développement des énergies renouvelables est fondamental pour leur permettre de réduire leur consommation d'énergie par une plus grande sensibilisation aux enjeux de la transition. Cette participation doit être facilitée et non freinée par les pouvoirs publics.

Confier ce chantier aux seuls opérateurs privés, parfois déconnectés des enjeux de développement local, de

transparence et de justice sociale, est une stratégie risquée où collectivités et citoyens sont relégués à un rôle de spectateurs alors même que la transition énergétique représente une véritable chance pour les territoires. Nous, artisan.e.s de la transition énergétique au quotidien, faisons toujours face à des complexités réglementaires et administratives qui freinent le pouvoir d'agir de nos territoires. Pire encore : là où la loi de transition énergétique présageait une avancée notable pour le développement des énergies renouvelables par les citoyens et les collectivités, ce dernier se retrouve aujourd'hui mis en péril par l'évolution des objectifs et des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables vers les seuls grands projets et acteurs.

### Du local à l'Europe

À titre d'exemple, le projet de quasi généralisation des appels d'offres pour l'éolien terrestre constituerait un obstacle majeur pour les projets portés par les citoyens et les collectivités, qui ne sont pas en mesure d'y concourir à armes égales avec les opérateurs privés. Les énergies renouvelables doivent incarner la solidarité et le développement territorial. Du local à l'Europe, il n'y a qu'un pas : la France doit s'atteler à mettre en place des mesures favorables aux communautés énergétiques afin de respecter les directives européennes sur les énergies renouvelables et le marché de l'électricité issues du paquet « Énergie propre pour tous les Européens ». Nous, porteur.euse.s d'un modèle de gouvernance territoriale des énergies renouvelables, appelons l'État français à assurer un cadre favorable au développement des énergies renouvelables porté par les citoyens et les collectivités, au nom de l'intérêt général.

CETTE TRIBUNE EST PARUE SUR LE SITE INTERNET

D'« ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES » LE 13 JUIN 2019

En savoir plus :

[www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)

Économie circulaire

## « Promouvoir la réparation est indispensable »



PAR LAËTITIA VASSEUR

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE HALTE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

**D**evant l'urgence environnementale qui se fait chaque jour plus pressante, des centaines de milliers de citoyens s'engagent pour le climat. Il est temps de les écouter et d'adopter des mesures à la hauteur des enjeux que nous traversons. En 2019, plus

que jamais, la durabilité doit être une priorité des politiques publiques. Le combat contre l'obsolescence programmée est écologique mais également social et politique : il s'agit de redessiner les contours d'un projet collectif et individuel, où les objets de consommation ne sont plus synonymes de gaspillage, d'arnaque, de frustration et d'inégalité sociale, mais bien de qualité, d'usage, de savoir-faire et de bon sens. Il interroge notamment notre rapport à la consommation, la production, l'économie, l'emploi, la formation, le design, la publicité.

### Des mesures fortes

Nous proposons d'apporter plus de transparence sur la durée de vie des produits, notamment par l'instauration d'un indice de durabilité et de réparabilité obligatoire et par celle d'un compteur d'usage. L'indice permettrait au consommateur de savoir avant achat si un produit devrait durer longtemps et si, en cas de panne, il sera facilement réparable. Comme pour le compteur kilométrique d'une voiture, le compteur d'usage donnera une indication au consommateur sur l'usage d'un produit (en heures ou cycles par exemple pour les ordinateurs, télévisions, lave-linge...) et précisera ainsi sa valeur sur le marché de l'occasion et l'aidera à entretenir ce produit.

Il s'agit aussi de responsabiliser les fabricants en les faisant contribuer à un fonds dédié à la réparation qui la rendra plus accessible pour les consommateurs. La réparation manque parfois d'attractivité en raison de son coût qui peut être dissuasif. C'est pourquoi la création d'un fonds qui prendra en charge une partie des coûts liés à la réparation permettra de rendre celle-ci plus accessible, dans le cadre d'un réseau de réparateurs labellisés comme les Répar'acteurs. Ce fonds sera alimenté par les fabricants dont la contribution pourra être modulée en fonction des efforts de ceux-ci en faveur de la réparabilité de leurs produits.

Promouvoir la réparation est en effet indispensable pour augmenter la durée d'usage des produits. C'est pourquoi il est important d'enseigner la réparation dès le collège. Le réemploi et la mutualisation des biens au niveau local doivent aussi être favorisés avec notamment la multiplication de bricothèques et ressourceries. Il est nécessaire que la publicité, souvent génératrice d'obsolescence esthétique, soit davantage taxée et encadrée, notamment en intégrant une notion de protection de l'environnement à son cadre juridique. Citons enfin l'allongement des garanties, la disponibilité des pièces détachées ou encore l'investissement vers l'innovation durable et *low tech*.

**Lire l'intégralité du « Livre blanc » :**  
[www.halteobsolescence.org](http://www.halteobsolescence.org)

## DÉCRYPTAGE

# L'INTERDICTION DE LOCATION DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES REMISE AUX CALENDES GRECQUES

En pleine canicule, l'Assemblée nationale a voté les 25 et 26 juin 2019 les premiers articles du projet de loi sur l'énergie et le climat. À la veille du débat parlementaire, et à l'initiative du CLER, 17 organisations de la société civile et 35 parlementaires de différentes sensibilités politiques ont demandé ensemble au Premier ministre de soutenir à cette occasion les amendements proposant « l'obligation de rénovation des passoires thermiques mises en location », dans une tribune publiée sur le site Internet du journal *Le Monde*. Malgré cette mobilisation et après des débats confus dans l'hémicycle, le principe de l'obligation est entré dans la loi, mais avec des délais aberrants et des modalités en cas de non-respect qui restent à définir.

## Pas de sanction prévue

Au final, à partir de 2021, un propriétaire de passoire énergétique ne pourra plus augmenter le loyer en cas de travaux si son logement reste énergivore. Cette mesure « assez cosmétique », regrettent les porte-paroles de l'initiative Rénovons, n'empêchera pas les propriétaires de demander des loyers astronomiques pour leurs passoires. À partir de 2022, un audit énergétique sera également obligatoire pour toute vente ou location d'une passoire, ce qui est une bonne chose afin de déterminer un programme de travaux cohérent. Cependant, il aurait été utile d'associer cet audit à une obligation effective de réaliser des travaux !

Il faudra attendre 2023 au plus tard pour qu'un bailleur ne puisse plus louer un logement dont la performance énergétique, exprimée en kWh/m<sup>2</sup>/an, dépasse un certain plafond qui sera fixé par décret. Une belle avancée sur le principe, après des années d'atermolements. Problème : le gouvernement envisage de fixer ce plafond à 600 voire 700 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie finale, un niveau extravagant, alors qu'un logement au-delà de la barre des 330 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire est déjà une passoire (classes énergétiques F et G du diagnostic de performance énergétique). En outre, cette interdiction de louer ne s'appliquerait pas aux logements déjà en cours de location. « *Il est donc absolument indispensable que ce plafond soit fixé à un niveau plus exigeant* », poursuivent les structures de Rénovons.

Enfin, à partir de 2028 (voire 2033 pour les copropriétés en difficulté), les propriétaires de passoires seront obligés de réaliser des travaux de rénovation. Mais là encore, aucune sanction n'est prévue dès aujourd'hui. Le gouvernement annonce qu'il les dévoilera dans quatre ans... en 2023 ! Autant d'hivers ou d'étés durant lesquels les locataires auront eu l'occasion de souffrir du froid ou de la chaleur sans pouvoir remédier à leur situation.

**Tout savoir sur le projet de loi énergie climat : [www.reseauactionclimat.org](http://www.reseauactionclimat.org)**

## RÉNOVATION

## « Depuis la mise en place des offres à 1 euro, les appels ont explosé »

### Johan Larigauderie

Conseiller Faire (Alec 18)

« Dans le Cher, les habitants appellent notre standard pour nous signaler qu'ils sont harcelés au téléphone par des entreprises qui leur proposent des travaux d'isolation de leurs combles et/ou des planchers bas (sous-sol, vide sanitaire, cave...). Ils s'interrogent : "J'ai entendu dire que ce sont des escrocs, mais le dispositif m'intéresse, que dois-je faire ?" Nous leur conseillons de rester vigilants : on ne connaît pas ces sociétés qui semblent changer de nom et d'identité fréquemment, et parfois même copient les logos ou les slogans des EIE (Espaces info-énergie) ou des institutions officielles pour rassurer leurs clients. A priori, elles font des travaux à la chaîne pour une rentabilité maximum, sans réaliser au préalable de visite technique ! Pour l'instant, deux cas de malfaçons manifestes sont déjà remontés jusqu'à nous. Les artisans du Cher ne peuvent pas s'aligner sur leurs tarifs, et de toutes manières, cette massification de l'isolation des combles perdus nous paraît très risquée : sur notre territoire majoritairement rural, il n'y a pas que des pavillons des années 1970, tous sur le même format, dans lesquels on peut isoler sous les toits en trois heures montre en main ! Nous avons aussi beaucoup de bâtis anciens qui nécessitent un soin et une approche particulière avant d'entreprendre des travaux d'isolation. De toutes façons, aucun chantier ne se ressemble. Isoler présente forcément des petits travaux complémentaires si l'on veut faire les choses bien : repérer les passages de gaine de ventilation, les boîtiers électriques à ne pas recouvrir pour pouvoir intervenir ultérieurement sans tout endommager.

### 1 000 consultations depuis janvier

Depuis la mise en place de ces dispositifs à 1 euro, les appels au standard de l'EIE ont explosé : au premier semestre 2019, nous avons reçu autant d'appels que sur toute l'année 2018. Nous comptabilisons environ 1 000 consultations depuis janvier, et conséquence de cet afflux pour notre équipe de trois conseillers, il y a environ un mois

d'attente pour qu'une demande soit traitée. Une fois en contact avec eux, nous leur donnons un premier niveau de conseils : une isolation à moindre coût peut régler en partie le problème de la déperdition d'énergie dans une maison, mais notre rôle est de les amener à réfléchir et les accompagner sur les autres actions qui leur permettront de réaliser un chantier de rénovation énergétique plus ambitieux et efficace. Dans un premier temps, nous leur proposons deux options : la première, s'adresser uniquement à des structures signataires de la charte "Coup de pouce" publiée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, quitte à faire venir une entreprise ou un artisan d'un autre département, afin qu'il réalise une visite et établisse un devis en bonne et due forme. Dans ce cas, la prime sera déduite directement du devis. Deuxième option, faire réaliser les travaux par un artisan local, qui prendra le temps qu'il faut pour appréhender le chantier et ses contraintes éventuelles, mais alors il faudra dans ce cas avancer les frais et faire ensuite soi-même les démarches pour récupérer les primes auprès d'un signataire de la charte.

De façon générale, notre intervention généraliste et neutre permet aux citoyens de mieux comprendre les dispositifs d'aide mis en place par l'État. C'est fondamental, car notre objectif est principalement de les accompagner vers un projet de rénovation globale et efficace. C'est plus facile, mais aussi plus déterminant, lorsque nous sommes consultés par des particuliers sur l'installation d'un système de chauffage dans le cadre d'offres à partir d'1 euro. Le dimensionnement du système de chauffage impose de fait de s'interroger sur la maison dans son ensemble : sa taille, son isolation, ses fenêtres... Ce sont des travaux qui demandent plus d'expertise, et qui coûtent aussi plus cher aux habitants : dans les cas les plus favorables, 1 500 ou 2 000 euros restent à la charge de l'habitant sur un coût global de 12 000 à 17 000 euros pour l'installation d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière biomasse en remplacement d'une ancienne chaudière au fioul. Nous avons constaté qu'il était plus difficile dans ce cadre de faire tout et n'importe quoi. »

## TERRITOIRE

## Dans le Briançonnais, un contrat de transition écologique signé avec l'État

Le 25 avril 2019, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras (Hautes-Alpes) a signé un contrat de transition écologique et solidaire avec l'État. Les principales actions concernent la mise en place d'un pôle d'économie circulaire locale alimentaire, d'une plateforme de tri et de déchetteries à destination des professionnels par un porteur privé, d'un programme de production d'électricité renouvelable pour la station de ski de Serre-Chevalier, et l'amélioration de l'autonomie énergétique des refuges des Hautes-Alpes. Ce contrat permet de proposer un appui technique et administratif aux projets, et une mise en relation avec les structures publiques de financement les plus appropriées. Dans le cadre de l'expérimentation menée en 2018, le territoire a bénéficié d'un accompagnement personnalisé tant national que local. Il a aussi accédé à un contrat d'objectifs territorial énergie-climat avec l'Ademe, qui lui apporte des moyens financiers pour assurer l'animation de ses dynamiques partenariales sur l'économie circulaire et sur la mobilisation des citoyens.

Ce PETR est un territoire de montagne qui rassemble 35 600 habitants dans le nord du département des Hautes-Alpes. Très dépendant d'énergies et de denrées alimentaires chères et importées, avec une vie économique et sociale largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, le territoire sait que l'amélioration de son autonomie est un impératif. Depuis une dizaine d'années, des actions en faveur de la transition sont mises en place sous l'impulsion de son président Pierre Leroy : création de la société d'économie mixte Soleil Eau Vent Énergie associant citoyens et collectivités pour produire de l'électricité renouvelable et locale, rénovation massive des bâtiments

et de l'éclairage publics, mise à disposition de terres pour le maraîchage biologique, mise en place d'une tarification spéciale sur les ordures ménagères qui a conduit à une baisse de 35 % du tonnage.

Pour mobiliser le plus largement possible les citoyens en lien avec la signature de ce contrat, Pierre Leroy a imaginé une action inédite : une projection du film *Après-demain* de Cyril Dion, suivie d'un débat, le tout retransmis dans les 36 communes du territoire, avec diffusion du débat en direct. Ce sont 36 groupes de citoyens volontaires pour l'organisation qui se sont mobilisés dans les communes, 600 personnes qui ont pu participer en direct à l'événement au théâtre du Briançonnais ou dans des lieux communaux, mais aussi des centaines de personnes qui ont pu assister, à domicile, à sa retransmission en direct sur les médias locaux.

### « Transition démocratique »

« Nous avons déjà eu de très bons retours. L'envie et le dynamisme sont bien là, partout, ça fourmille d'idées. Une bonne impulsion est lancée », se réjouit le président du PETR pour qui « une transition écologique sans transition démocratique est impossible ». Les intervenants de cette soirée ont insisté sur le rôle nécessaire que les citoyens devaient avoir dans cette transition. Ainsi, les actions locales portées par les citoyens et les entreprises ont été mises en valeur. Déjà en 2016, dans le cadre du programme TEPCV, le PETR avait mis en place l'opération de communication « Carnets de montagne » visant à partager les initiatives citoyennes positives et innovantes du territoire. Il appelle maintenant les acteurs locaux à lancer de nouvelles initiatives et s'organise pour les aider à les développer.

**PAR YANNICK RÉGNIER, RESPONSABLE  
DE PROJETS ÉNERGIE ET TERRITOIRES AU CLER**

LE POINT SUR...

## Le coût des énergies renouvelables électriques

Le Comité de gestion des charges de service public de l'électricité a publié courant mai 2019 son premier rapport annuel qui analyse les charges liées au soutien des énergies renouvelables électriques et à la cogénération au gaz naturel en métropole continentale.

### Mission et vocation

Le Comité a été créé par la loi de transition énergétique adoptée en 2015. Sa mission principale est d'analyser le poids des engagements pluriannuels et la dynamique d'évolution des charges de service public. Sa vocation est d'éclairer les citoyens et les parlementaires sur ces coûts. Dans le rapport annuel, nous nous sommes concentrés sur les engagements pris par le gouvernement à fin 2018, en évaluant ce que l'État s'est déjà engagé à soutenir via les contrats en tarifs d'achats ou les appels d'offres, ce qui a déjà été payé et ce qu'il reste à payer jusqu'à la fin des contrats (2041).

### Combien ça coûte ?

Le coût des énergies renouvelables (EnR) baisse très vite. Par exemple, le coût du soutien au solaire photovoltaïque a été divisé par plus de cinq en dix ans, passant de 500 €/MWh à 90 €/MWh aujourd'hui en moyenne. Dans l'état actuel des choses, les engagements pris par l'État à fin 2018 sont compris entre 138 et 149 milliards d'euros jusqu'en 2042, selon les prix de marché que l'on constatera sur la période. Cela peut sembler important, mais une grande partie (près de 30 %) est due à un mauvais calibrage du soutien public au solaire avant 2010 (la fameuse

bulle du photovoltaïque). Aujourd'hui, la politique de soutien française est plus efficace. Cependant, il faut avoir en tête deux éléments fondamentaux : d'une part, le coût du soutien public dépend principalement du prix du marché de l'électricité, et d'autre part, l'efficacité ne se mesure pas qu'avec le seul critère du coût, mais aussi en regardant les co-bénéfices pour les territoires.

### Et demain

Le prix de l'électricité devrait continuer à augmenter pour suivre l'augmentation des coûts des énergies fossiles (prix du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux, augmentation du prix du CO<sub>2</sub> émis) et du nucléaire (renforcement des exigences de sécurité, fin de vie du parc actuel appelant de forts investissements pour le démanteler, le remplacer ou le prolonger). Cela ferait mécaniquement baisser le coût du soutien public aux EnR, jusqu'à l'annuler et même générer des bénéfices, quand les EnR seront moins chères que le prix du marché.

La PPE actuellement proposée par le gouvernement fait courir le risque de dérégler le marché de l'électricité en organisant une surproduction (et donc une forte baisse du prix de l'électricité) faute d'acter les fermetures de réacteurs nucléaires cohérentes avec la baisse attendue et nécessaire des consommations et l'essor des renouvelables. Cela peut remettre en cause les équilibres économiques pour l'ensemble du marché et pour les différentes filières. À ce moment-là, soit on laisse le système périlcliter (risques de faillites des producteurs, arrêt des investissements pour préparer l'avenir...), soit on augmente le soutien public et c'est l'ensemble du système électrique, et pas uniquement les EnR, qui coûtera plus cher aux Français.

**PAR MARIE-LAURE LAMY, COPRÉSIDENTE DU  
CLER, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GESTION DES  
CHARGES DE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ**  
**En savoir plus : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr/comite-gestion-des-charges-service-public-lelectricite](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/comite-gestion-des-charges-service-public-lelectricite)**

## Web-séminaires

### Prochaines séances

Le CLER organise de nombreuses téléconférences en ligne dédiées à la transition énergétique. Ces temps de la vie associative permettent de mutualiser les connaissances. Des experts interviennent pour aborder des sujets d'actualité et échanger avec les participants. Ces séances - réservées à nos adhérents - peuvent accueillir ponctuellement des acteurs professionnels non adhérents, désireux de découvrir notre réseau. Vous trouverez un lien d'inscription en cliquant sur chacune des séances proposées sur notre site Internet, dans la rubrique « Rendez-vous ». Le 10 septembre, le réseau des Territoires à énergie positive vous proposera par exemple une session consacrée à la « gestion du foncier, à l'obligation de mise en concurrence, et aux appels d'offres portés par les collectivités » en compagnie des associations Coopawatt et Énergie partagée. En octobre, le réseau des organismes de formations Format'eree présentera le parcours de formation « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité », avec les coordinateurs du dispositif Slime (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie).

**En savoir plus :** [www.cler.org/rendez-vous/web-seminaires](http://www.cler.org/rendez-vous/web-seminaires)

### En replay

Dés maintenant, vous pouvez revoir les Web-séminaires qui ont eu lieu en 2018 et 2019. Vous voulez en savoir plus sur l'avenir du Défi Familles à énergie positive et les futurs Déclics (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété), sur lesquels le réseau planche depuis plus d'un an ? Vous souhaitez comprendre comment concilier transition écologique et justice sociale pour construire une société plus juste et plus solidaire, et vous doter d'arguments pour convaincre localement ? Vous vous posez des questions sur l'évolution de certains dispositifs, comme les formations aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment mises en place par l'Ademe ?

**Retrouvez toutes les sessions passées sur notre site :** [www.cler.org/blog-adherents](http://www.cler.org/blog-adherents)

## Publication

### Favoriser le passage à l'action des ménages en précarité énergétique

En 2018, on recense au niveau national une vingtaine de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique : actions de sensibilisation, de médiation, aides directes, démarches d'accompagnement technique, juridique, financier, dispositifs d'aide aux travaux... Pourtant, les acteurs mettant en œuvre ces dispositifs témoignent tous de leurs difficultés à engager des ménages fragiles dans des processus d'accompagnement pour trouver des solutions à leurs problèmes, et les taux de non-recours ou de non-adhésion à ces dispositifs restent élevés. Dès lors, comment favoriser le passage à l'action des ménages en précarité énergétique ? Quels outils et méthodes d'intervention contribuent à la mobilisation d'un ménage à chaque étape de l'accompagnement ? Le réseau Rappel, réunissant les acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement, apporte des réponses dans le dernier numéro de sa lettre annuelle aux professionnels de terrain, Focus.

**En savoir plus :** [www.precarite-energie.org](http://www.precarite-energie.org)



## Vidéos

### La transition, c'est du boulot !

Quels sont les métiers installés et en émergence dans le bâtiment et les énergies renouvelables ? Où trouver des offres d'emploi ? Quelles formations envisager pour s'orienter vers la transition énergétique ? Quels métiers pour quels niveaux d'études ? En juillet 2018, l'émission des « Clés de la rénovation » consacrée aux métiers de la transition accueillait deux experts : Antoine Monteillet, chef de projets éolien offshore chez WPD Offshore France, et Françoise Rolland, cheffe de projet Emploi climat énergie à la Maison Lyon pour l'emploi.

**Des conseils à revoir sur [www.clesrenov.org](http://www.clesrenov.org) et sur le compte Facebook des Clés de la rénovation !**

## Formations

### Bien manager dans le secteur associatif

Comment aborder la question du temps de présence au travail et du calcul des heures et jusqu'où s'adapter pour le bien-être des salariés ? Comment arbitrer l'attribution d'une nouvelle mission en préservant l'ambiance de travail et la coopération ? Quel rôle dois-je jouer en tant que manager dans ma structure et quel rôle ai-je envie de jouer ? Les formations At'Rapp (Ateliers réflexifs d'amélioration des pratiques professionnelles) « Manager dans le secteur associatif et de l'ESS », proposées par le CLER, s'adressent aux personnes en situation de management, déjà formées ou non, et qui souhaitent développer leur posture managériale en accord avec leurs valeurs et celles de leur structure. C'est aussi un espace réflexif où l'intelligence collective et le soutien du groupe permettent des apprentissages durables en lien avec les pratiques quotidiennes des participants. Les prochaines sessions auront lieu à Lille (Nord) et Lyon (Rhône).

### S'approprier et utiliser l'outil « Tete »

Le CLER, en partenariat avec le Réseau action climat et l'Ademe, travaille à la diffusion d'un outil d'estimation de la création d'emplois par la transition écologique dans les territoires. « Tete », pour Transition écologique, territoires et emplois, permet d'effectuer une estimation des emplois créés à travers des politiques de transition écologique à l'échelle d'un territoire pour chaque année d'ici à 2050. Objectifs de la formation : comprendre le fonctionnement, les avantages et limites de l'outil, être en capacité d'adapter de manière autonome les données d'un scénario de transition territoriale, et savoir interpréter, utiliser et valoriser les résultats. Prochaine session, le 15 octobre 2019 à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

**En savoir plus :** [www.cler.org/association/nos-formations](http://www.cler.org/association/nos-formations)

### Annuaire de formations

Le réseau Format'eree regroupe aujourd'hui plus de 30 organismes de formation actifs et impliqués dans la transition énergétique sur leur territoire, répartis partout en France. Ces organismes précurseurs ont mis en place en 2004 une démarche qualité pour les formations qu'ils proposent dans le domaine de la transition énergétique. Ils ont également créé une charte qui permet de distinguer les organismes volontaires qui dispensent des formations de qualité sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Agréées ou non Format'eree, tout organisme de formation est invité à diffuser son offre dans le domaine de la transition énergétique dans notre annuaire en ligne.

**En savoir plus :** [www.formateree.org](http://www.formateree.org)

AGIR

## Une nouvelle marée de haïkus pour le climat

Du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2019, le CLER a proposé une nouvelle édition du concours

*Un haïku pour le climat*, divisé en deux sections, adultes et jeunes. Grâce au haïku, ce poème court en trois strophes, les participants ont pris la plume pour formuler des messages sur les thèmes du changement climatique et de la nature. Vous pouvez dès à présent découvrir la moisson des haïkus 2019, et les diffuser sous forme de slogans lors des prochaines marches pour le climat!

**En savoir plus :** [www.cler.org/association/concours](http://www.cler.org/association/concours)

## Contribuez

Participez aux prochains numéros de *Notre énergie* sur le thème de l'aménagement du territoire et des paysages! Vous pouvez nous aider à construire ce dossier en nous suggérant des retours d'expériences venus du terrain ou des interlocuteurs pertinents dans les territoires, et en apportant vos outils et bonnes pratiques à partager dans les pages Boîte à outils. Contributions, questions ou commentaires....

**Contactez-nous à l'adresse :**  
[notre.energie@cler.org](mailto:notre.energie@cler.org)

## Rencontres Tepos - Énergie et territoires ruraux

**DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2019 À CLAMECY (NIÈVRE)**

Chaque année, cet événement d'envergure nationale attire près de 500 participants venus de toute la France pour s'informer, se former et débattre du déploiement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans les territoires. La manifestation présente plusieurs temps forts comme des retours d'expériences de pionniers sur le territoire national ou européen, des débats et des ateliers thématiques, des formations, et des visites de sites exemplaires.

**En savoir plus :** [www.territoires-energie-positive.fr](http://www.territoires-energie-positive.fr)

## Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes

**LE 10 DÉCEMBRE 2019 À MONTPELLIER (HÉRAULT)**

Plus de 300 projets d'énergie renouvelable portés par les habitants et les collectivités existent en France aujourd'hui. Ces premières assises organisées par l'Ademe (en partenariat avec Énergie partagée, la Caisse des dépôts et la Région Occitanie) ont pour vocation de permettre aux acteurs de terrain de partager leurs expériences et créer ensemble des « modes d'emploi » (bonnes pratiques et écueils à éviter) pour construire des projets partagés et fédérateurs sur un territoire, avec à la clé des retombées économiques, sociales et environnementales.

**En savoir plus :** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

## Abonnez-vous

En 1995, le Réseau pour la transition énergétique publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. En 2019, cette publication change de nom et de format pour faire le récit d'une transition énergétique territoriale et donner la parole aux acteurs de terrain. Tirée à 1000 exemplaires, elle est proposée gratuitement aux structures adhérentes de notre réseau.

**Pour la recevoir, contactez-nous ou accédez au mode d'emploi :**  
[www.cler.org/outils/publications](http://www.cler.org/outils/publications)